

PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION CONTRE LA Foudre

CERTIFICAT DE CONFORMITE

1023113868074

L'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS), Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial créé par le décret n° 90-1089 du 7 Décembre 1990, sous la tutelle du ministère de l'environnement, délivre la présente attestation de conformité au référentiel QUALIFOUDRE version 3.3 du 18 octobre 2013 à la Société suivante :

ACROTERRÉ

ZAC des Bromines
251 route des Bauches
74330 SILLINGY

Les moyens mis en œuvre par cette société, après examens et audit (dossier INERIS N°145029), sont reconnus conformes aux spécifications du référentiel QUALIFOUDRE qui portent sur le système de management de la qualité, les méthodes de travail, la qualification et la formation des personnes suivant les rubriques utiles du référentiel indiquées ci-dessous :

Installation de paratonnerres - Complexe
Installation de parafoudres - Complexe
Vérification des protections - Complexe

Cette attestation est valable jusqu'au 20/05/2016

Verneuil-en-Halatte, le 03/06/2014



Le Directeur Général de l'INERIS,
Par délégation,
Le Responsable du Pôle Certification
D. CHARPENTIER

PROFESSIONNEL DE LA Foudre

CERTIFICAT DE COMPETENCE

N° 7401

L'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS), atteste que :

Monsieur Gwenaël JOUSSELME

à l'issue de l'évaluation individuelle réalisée le 16 mai 2013,
a été reconnu compétent conformément au référentiel QUALIFOUDRE V3.3.

Niveau de compétence : 2

Domaine d'activité : Installations et vérifications.

au sein de l'entreprise :

ACROTERRE
ZAC des Bromines
251 route des Bauches
74330 SILLINGY

Cette attestation est valable jusqu'au 20 mai 2016.

Verneuil-en-Halatte, le 3 juin 2014



Le Directeur Général de l'INERIS,
Par délégation,
Le responsable du Pôle Certification
D. CHARPENTIER